SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎: 01 57 53 29 21
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr

CFTC
La Vie à Défendre

Coronavirus : Évolution de la situation sanitaire au 19 février 2021.

Une nouvelle conférence téléphonique a eu lieu aujourd'hui avec la Direction Générale pour faire le point sur la situation COVID dans les services Douane.

Au 18 février : 5369 agents au total en télétravail (chiffre en baisse, mais nous sommes en période de congés scolaires). 197 personnes ont été placées en isolement sur 1 semaine (chiffre en hausse). Nouveaux cas COVID : 38 agents sur 1 semaine (34 la semaine précédente), dont 11 sur la seule DI de PACA-Corse. Deux clusters : BSE Marseille Port, Bureau de Lyon Saint-Exupéry.

Redéploiements DIPA : 163 candidatures ont été reçues. Sur certaines résidences très sollicitées, la DG est en train d'élargir le nombre de postes. Tous les agents des terminaux fermés (T1, T3, T2C) auront un poste parmi ceux exprimés sur leur liste de vœux. Le départage des agents s'est effectué selon le barème utilisé dans les LDG mutations. Les agents seront affectés dans le cadre d'un ordre de mission (3 mois renouvelables par période d'un mois). Les agents n'ayant pas émis de vœu auront un poste DIPA parmi ceux laissés vacants par les agents des terminaux ouverts ayant demandé un redéploiement. Aucune affectation contrainte ne sera prononcée.

Stagiaires en école : une enquête a été faite pour déterminer l'état d'esprit des élèves qui suivent les formations en distanciel. ***Une quinzaine de stagiaires sur les soixante-dix inspecteurs élèves se sont déclarés en souffrance.*** Une psychologue est intervenue pour ces élèves, et le programme global de la formation a été détendu. Les stagiaires en souffrance sont appelés deux fois par semaine. Un retour en présentiel partiel et en petit groupes est envisagé à l'horizon du mois d'avril si la situation sanitaire le permet. Pour les contrôleurs stagiaires, on n'a pas encore le retour de l'enquête. Un desserrement de la formation et des objectifs à atteindre a été également décidé pour alléger la pression. Au moment des évaluations, une bienveillance particulière sera apportée compte tenu des conditions dégradées de formation.

La charge de travail des **services FP locaux** a augmenté en raison de la crise sanitaire (certains aspects de la formation ont été délocalisés et les services FP ont des stagiaires à gérer). La DNRFP dit s'efforcer d'équilibrer les charges de travail entre le niveau central et le niveau local et de continuer à prendre en charge ce qui peut l'être par le niveau central. Néanmoins certains services FP locaux pourraient utilement être renforcés en effectifs dans la période.

Télétravail : malgré les préconisations récentes de la Fonction Publique le nombre de télétravailleurs en douane n'augmente plus selon les dernières statistiques voire tend à régresser. Il y a toujours des services réticents à accepter les demandes de télétravail ou bien l'augmentation du nombre de jours télétravaillés. Objectif fixé par la Fonction Publique : qu'au 1er juillet, 100% des agents ayant des postes télétravaillables doivent être en télétravail. ***Or, 9300 agents en douane ont des fonctions télétravaillables***. Avec 5369 agents en télétravail à ce jour, nous sommes loin du compte !... L'approche de cet objectif est aussi tributaire des équipements informatiques en cours de commande ou de déploiement.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎: 01 57 53 29 21
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr

Dédommagement financier des agents en télétravail COVID : la question est bien identifiée, mais la réponse relève de Bercy et aucune réponse n'est apportée aujourd'hui, malgré l'évidence du problème, car les coûts de fonctionnement induits pour les agents en télétravail sont indéniables (fournitures, chauffage, électricité, abonnements internet…). Le sujet n'est pas fermé, juste en attente de traitement.

Mayotte : 18 agents positifs depuis le 26 octobre. Actuellement 6 agents sont malades. Une stratégie vaccinale a été mise en place et les douaniers de l'aéroport seront prioritaires. Mais les vaccins manquent, seuls deux agents ont été vaccinés à ce jour. La situation sanitaire reste alarmante !

Isolement administratif des agents en télétravail : tous les agents (notamment ceux télétravaillant sur ordinateur personnel) n'ayant pas accès à Aladin et à l'appli courrier, les managers de proximité doivent veiller à adresser sur les messageries Mercure toutes les notes ou documents susceptibles de concerner directement ces agents isolés.

Évaluation 2020 : La CFTC a demandé ***qu'aucune mention négative à l'encontre des agents ne puisse être portée dans les CREP concernant la manière de servir en période COVID***. En effet tout le monde a eu besoin de prendre ses marques, notamment (mais pas seulement) en début de crise sanitaire, et il serait anormal, par exemple, d'indiquer sur un CREP que les objectifs 2020 ont été « partiellement » atteints. Le télétravail des agents plus ou moins imposé aux chefs de service ne doit pas faire l'objet de règlements de compte. La période COVID « extra-ordinaire » devrait être neutralisée pour l'évaluation. La DG va rapidement expertiser cette question.

CFTC-Douanes :
Sur un autre ton.